



# Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement

## INDICATEUR ET CIBLE 2030

### Réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement

---

FRÉQUENCE DE SUIVI : ANNUELLE

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE : 2006-2008

---

#### Explication de l'indicateur

- La réduction des risques des pesticides est évaluée à l'aide de l'indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ), qui est l'indicateur utilisé dans la Stratégie phytosanitaire en agriculture 2011-2021. Mis en place en 2011, cet indicateur représente la référence au Québec en matière d'évaluation du risque des pesticides.
- Le Bilan des ventes de pesticides au Québec publié annuellement par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques permet de suivre l'évolution de cet indicateur.

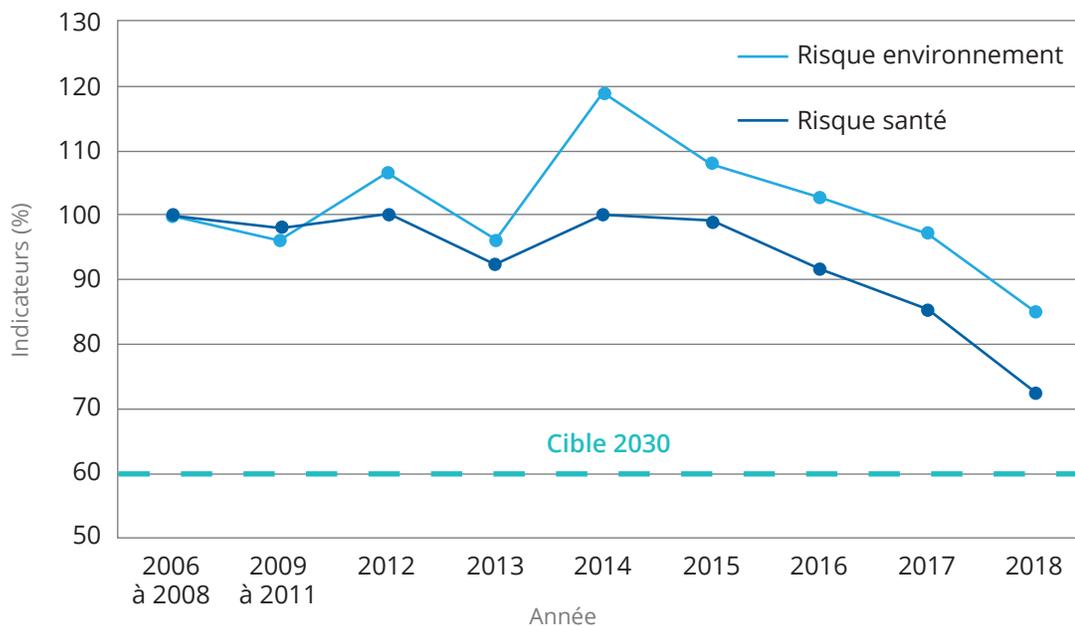
#### Pertinence de l'indicateur par rapport à d'autres objectifs ou enjeux spécifiques du Plan d'agriculture durable 2020-2030

- Amélioration de la qualité de l'eau
- Améliorer la biodiversité
- Protection de la santé et de la sécurité des productrices et producteurs agricoles



## Évolution de l'indicateur

VARIATION DES INDICATEURS DE RISQUE POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT,  
EN POURCENTAGE RELATIF DURANT LA PÉRIODE 2006-2008



## Défis

Cette cible de 40 % est très ambitieuse, si l'on considère notamment l'augmentation de la résistance des ennemis des cultures aux pesticides et l'évolution du climat. En effet, l'allongement de la saison de production entraînera une présence accrue des ennemis des cultures et une augmentation de la pression qu'ils exercent, ce qui peut se traduire par une hausse des risques.